Maîtriser les obligations réglementaires et optimiser les allégations en matière d’étiquetage de vos compléments alimentaires

Nouveau

- Vous maîtriserez le cadre réglementaire applicable à l’étiquetage des compléments alimentaires.
- Vous saurez distinguer les allégations autorisées de celles interdites par la réglementation.
- Partage d'expérience tout au long de la formation, illustration autour d'exemples, étude de cas, remise d'outils pédagogiques.

Formation d'une journée

PROGRAMME

Introduction

Cadre réglementaire général de l’étiquetage

- Règlement INCO et directive 2002/46
- Guides et outils existants

Obligations en matière d’étiquetage

- Mentions obligatoires générales et spécifiques aux compléments alimentaires
- Guide des tolérances

Mentions volontaires sur l’étiquetage

- Allégation nutritionnelle
- Allégation de santé
- Autres allégations : nature, clean label, environnementale

Conclusion

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Identifier les différentes catégories de compléments alimentaires.
Analyser les textes législatifs et réglementaires applicables à l’étiquetage de compléments alimentaires.
Appliquer les règles d’étiquetage en vigueur.
Évaluer les allégations autorisées pour les compléments alimentaires.

PROGRAMMATION

16 octobre 2025
BOULOGNE-BILLANCOURT

TARIFS

612 € H.T Adhérents Ifis
680 € H.T Industries de santé
884.00 € H.T Prix public

CONTACT

Jennifer EXILIE
01 41 10 26 27
j.exilie@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

PUBLIC CONCERNÉ

Collaborateurs des affaires réglementaires et technico-réglementaires, collaborateurs au contact des services technico-réglementaires (direction générale, affaire juridique, qualité, recherche et développement, marketing, innovation…) de « fabricant » ou « distributeur » de compléments alimentaires. Laboratoires pharmaceutiques et entreprises portant un projet de compléments alimentaires.

INTERVENANTS

Audrey VALO

Experte dans la réglementation des compléments alimentaires, aliments destinés à des groupes spécifiques et aliments santé. Au fil de ses expériences dans différentes structures (start up au grand groupe international en passant par le consulting chez Pharmanager), elle a développé une forte polyvalence dans le domaine des aliments santé et des produits frontières. Elle a notamment dirigé les affaires réglementaires au sein de l'entreprise PiLeJe, un des leaders du complément alimentaire en France. Désormais, elle travaille dans le laboratoire pharmaceutique Fresenius Kabi sur les produits de nutrition clinique et le market access. Elle est diplômée Agrosup Dijon (anciennement ENSBANA) avec une spécialisation en nutrition humaine.

Constance BEZULOWSKY

Responsables affaires réglementaires pour les compléments alimentaires et les dispositifs médicaux au sein des affaires réglementaires globales chez UPSA. Elle a plus de dix ans d'expérience en affaires réglementaires, aussi bien sur des produits alimentaires (Groupe Savencia, Alcimed, Fédération Française des Spiritueux) que sur du complément alimentaire (SYNADIET, IPSEN, UPSA). Elle a notamment travaillé sur des projets d'innovation et des lancements de compléments alimentaires dans des laboratoires pharmaceutiques avec un important niveau d'exigences qualité et réglementaire, dans un contexte fortement international (Europe, Asie, Afrique, Moyen-Orient…). Elle est diplômée de l'AgroParisTech, avec une spécialisation en nutrition humaine et en droit alimentaire.

PÉDAGOGIE

Vidéo projection du support PowerPoint
Partage d'expérience avec le formateur
WOOCLAP
Études de cas pratiques
Remise d'une documentation pédagogique

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.
Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation.

PROGRAMMATION

16 octobre 2025
BOULOGNE-BILLANCOURT

TARIFS

612 € H.T Adhérents Ifis
680 € H.T Industries de santé
884.00 € H.T Prix public

CONTACT

Jennifer EXILIE
01 41 10 26 27
j.exilie@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Évaluation par quiz de type QCM pouvant être effectué post-formation sur plateforme informatique ou sur papier.
À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,
soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.
Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1er septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, **l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises**, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.

EN PARTENARIAT AVEC

Nères

PROGRAMMATION

16 octobre 2025
BOULOGNE-BILLANCOURT

TARIFS

612 € H.T Adhérents Ifis
680 € H.T Industries de santé
884.00 € H.T Prix public

CONTACT

Jennifer EXILIE
01 41 10 26 27
j.exilie@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.